

COMMENT ÉVITER LES ARNAQUES ?

QUI EST CONCERNÉ ?

678 000

personnes et entreprises
concernées

Adresses postales , n° de téléphone
mails et données fiscales

dont 27 000 déclarations au dessus
de 100 000 euros et quelques
centaines au-dessus du million.

Du pain béni pour les cambriolages

RISQUES (SELON LA DGFIP)

Des tentatives d'escroquerie
/ Hameçonnage avec faux
mails du service des impôts

Des « appels rendus plus
crédibles par la mention
des données dérobées »
: faux conseiller bancaire,
faux agent des impôts...
(Les voix peuvent désormais
être imitées à l'aide de l'IA.)

Des tentatives d'usurpation
d'identité

QUE FAIRE ?

- ✓ Éviter de répondre aux sollicitations par mail, SMS ou téléphone
- ✓ Surveiller toute activité suspecte liée à ses données personnelles et ses comptes bancaires.
- ✓ Se méfier du hameçonnage : Les adresses e-mail de la DGFIP sont susceptibles d'être usurpées.
- ✓ Activer l'authentification à deux facteurs pour sécuriser ses accès

L'enjeu est avant
tout **politique**.

La France est le pays européen
le plus touché par les vols de données
concernant des administrations
publiques.

Source : Enisa (Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité)